



Paris, le 15 décembre 2020

Communiqué de Presse

Réaction du GIP Enfance en Danger suite à la disparition d'Emmanuelle AJON, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Gironde

Michèle BERTHY, Présidente du GIP Enfance en Danger, Vice-Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise déléguée à l'Enfance, à la Famille et à l'Égalité Femmes-Hommes et l'ensemble du conseil d'administration du Giped font part de leur tristesse à la famille, aux proches et aux collaborateurs d'Emmanuelle AJON à l'occasion de son décès.

Le GIP Enfance en Danger salue ses actions, son courage et ses convictions d'élue dans le domaine de la protection de l'enfance à travers ses différents mandats, notamment celui de Vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde en charge de la protection de l'enfance et de la promotion de la santé.

Pour Michèle BERTHY, Emmanuelle AJON incarnait sans faille la mission de protection de l'enfance tant dans son département qu'au niveau national. Elle avait eu à cœur d'apporter à tous les enfants de son département les mêmes chances et savait être aux côtés des professionnels pour les soutenir dans leur tâche complexe. Au sein de son Département, Emmanuelle AJON a su initier des projets d'envergure en protection de l'enfance tels que la mise en place du premier conseil des jeunes de la protection de l'enfance, le combat pour les contrats jeunes majeurs afin d'éviter une sortie sèche de l'aide sociale à l'enfance.

Femme de valeurs au service des enfants en danger, Emmanuelle AJON contribuait avec implication aux travaux de l'Assemblée générale du Groupement d'intérêt public de l'enfance en danger ce dont nous la remercions sincèrement.

Le GIP Enfance en Danger souhaite aujourd'hui rendre hommage à son engagement, ses actions qui ont conduit à mieux protéger les enfants et qui nous oblige.

Pour tout contact :

Nora Darani, responsable de la communication

07 83 67 62 12 / ndarani@giped.gouv.fr

ndarani@allo119.gouv.fr

GIP Enfance en Danger

BP 30302 - 75823 Paris Cedex 17

Tél : +33 (0)1 53 06 68 68

Fax : +33 (0)1 53 06 68 60

www.giped.gouv.fr